

VIVRE ENSEMBLE : ÉTABLIR UN AGENDA COMMUN



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

Rapport annuel



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

VIVRE ENSEMBLE : ÉTABLIR UN AGENDA COMMUN

Message du président	2
Message de la directrice générale	3
La Fondation canadienne des relations raciales	4
Contexte	4
Contexte historique et législatif	4
Statut de la Fondation canadienne des relations raciales	4
Mandat et objectifs	4
Gouvernance	5
Conseil d'administration	6
Comités du Conseil d'administration	8
Équipe du personnel, stagiaires et bénévoles	8
Orientation stratégique	9
Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes	10
Priorités stratégiques clés	10
<i>Projet Le Canada, notre pays</i>	11
Réalizations stratégiques	12
Priorité stratégique n° 1 : Porte-parole national	12
Priorité stratégique n° 2 : Information et éducation	18
Priorité stratégique n° 3 : Agent de changement	23
États financiers	27
Rapport de gestion financière	28
Responsabilité de la direction en matière d'états financiers	36
Rapport de l'auditeur indépendant	37
État de la situation financière	39
État des résultats	40
État des gains et pertes de réévaluation	41
État de l'évolution de l'actif net	42
État des flux de trésorerie	43
Notes complémentaires	44





MESSAGE DU PRÉSIDENT

Albert C. Lo

L'année écoulée a été passionnante pour la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) qui continue d'exercer une influence positive dans l'ensemble du pays par l'entremise des divers programmes et initiatives attrayants qu'elle met en œuvre, en tenant compte des différences raciales, culturelles, religieuses et ethniques de la population mais aussi en transcendant celles-ci.

Tout au long de l'exercice financier, la FCRR s'est appliquée à élargir son rayonnement en mettant à profit des ressources financières réduites et le financement limité dont bénéficient les projets financés tout en multipliant les partenariats avec divers niveaux de gouvernement, des organisations non gouvernementales, des établissements universitaires, des organismes de recherche et les médias.

Elle a tenu des événements bien planifiés dans des villes de tout le pays, rassemblant la population locale à d'importantes conversations sur les relations raciales et mettant en l'avant les sujets de la réconciliation et celui de l'immigration. Voici quelques événements qui ont été particulièrement marquants :

- rencontre organisée en partenariat avec la Ville de Winnipeg et le Musée canadien pour les droits de la personne dans le cadre du Sommet national du maire sur l'inclusion raciale, qui s'est avérée positive et a suscité des réactions très favorables;
- participation à des consultations communautaires à Toronto et à Winnipeg au sujet des pratiques culturelles préjudiciables dans le contexte de l'avancement de la dignité humaine, de la protection des droits de la personne, de la promotion de l'inclusion et de la cohésion sociale;
- tenue, en partenariat avec la ville de Richmond, en Colombie-Britannique, du symposium « Vivre ensemble », qui a attiré beaucoup de monde et a été un véritable succès sur tous les plans;
- lancement le 21 mars, en commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, de la première édition de la Causerie canadienne à avoir lieu à l'échelle du pays; événement auquel ont pris part quatre universités (UBC, Université d'Ottawa, Université de Moncton et Université Mount Saint Vincent) pour des discussions interactives axées sur la diversité et l'unité dans les campus et diffusées en direct sur le Web.

En avril 2015, j'ai eu l'occasion de représenter la FCRR à la cérémonie de commémoration de l'Holocauste à Ottawa et j'ai eu l'honneur, durant cet événement émouvant et plein de dignité, de me joindre aux divers représentants communautaires et dirigeants de tout l'échiquier politique pour un temps de réflexion sur cette sombre page de l'histoire.

En novembre dernier, c'est aux célébrations Diwali de Richmond (C.-B.) que j'ai été amené à représenter la Fondation et, en janvier, j'ai pris part au rassemblement organisé dans le cadre de la réconciliation nationale sous la présidence du Chef Robert Joseph, de Vancouver Nord.



Ce ne sont là que quelques exemples des nombreux événements et activités organisés avec pertinence et efficacité par la FCRR durant l'année. Je vous invite à lire le Rapport annuel ci-après afin de prendre connaissance, dans le détail, de la programmation mise en œuvre par la FCRR au cours de l'exercice financier 2015-2016.

Je suis très reconnaissant au Conseil d'administration de la FCRR pour son soutien et son dévouement continus. Christine Douglass-Williams et Rubin Friedman, tous deux reconnus pour leur ténacité et qui bien souvent n'ont pas hésité à aller au-delà de leur mandat pour prêter main-forte, ont été renommés comme administrateurs. Nous sommes heureux que la FCRR puisse continuer à bénéficier de leurs connaissances et compétences, de leur expérience, de leur professionnalisme et de leurs conseils judicieux.

Raoul Nembhard, également administrateur, est arrivé au terme de son mandat durant l'exercice écoulé et nous le remercions vivement de sa contribution à la FCRR. Nous remercions également Art Miki, représentant de la *National Association of Japanese Canadians (NAJC)*, pour sa sagesse infinie, sa mémoire institutionnelle ainsi que pour son aide inlassable à remplir la mission de la FCRR.

Pour terminer, je souhaite remercier Anita Bromberg, directrice générale de la FCRR, et toutes les personnes qui apportent leur soutien à l'organisation — l'équipe du personnel, les bénévoles et les stagiaires, l'ensemble des administrateurs, les intervenants, les partenaires et les militants, pour leur contribution à son succès continu.

Dans toutes ses entreprises, la FCRR s'attache à la préservation et à la promotion de la dignité humaine qu'elle considère comme un impératif. Cette année, nous allons continuer d'aller de l'avant dans le domaine de la réconciliation et de la transformation. Nous allons continuer à nous mobiliser dans des projets novateurs en vue d'encourager l'instauration d'une société plus cohésive et plus soucieuse du bien-être de chacun.

Albert C. Lo
Président

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Anita Bromberg

C'est avec plaisir que je présente le Rapport annuel de l'exercice financier 2015-2016 de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR), fondée en tant que société d'État pour lutter contre le racisme tout en instaurant un esprit d'inclusion. Tandis que nous mettons en œuvre nos divers programmes et les projets que nous avons entrepris, nous avons réalisé, à maintes et maintes reprises, que le travail que nous menons est vraiment nécessaire. Le racisme continue de remettre en cause le désir évident qu'ont les Canadiens de vivre en harmonie. Vous constaterez, dans ce rapport annuel, comment nous nous déplaçons dans l'ensemble du Canada pour essayer d'avoir une meilleure compréhension des défis qui se posent et les possibilités qui se présentent tandis que nous nous mobilisons en tant qu'individus, organisations et représentants gouvernementaux dans des discussions débouchant sur des plans d'action progressistes et pratiques.



Lorsque nous examinons l'année écoulée, nous sommes heureux de voir que nous avons été en mesure d'élargir et d'approfondir les discussions de bien des façons. La FCRR a été le premier organisme canadien à offrir la diffusion en direct et totalement bilingue à l'échelle du pays d'un événement, à l'occasion de la tenue annuelle de sa *Causerie canadienne*, réunissant divers campus d'est en ouest pour des discussions portant sur la diversité. Par sa série de tables rondes *L'Agenda urbain* ainsi que par ses symposiums « Vivre ensemble », elle a rassemblé des Canadiens, menant avec eux des conversations fécondes au sujet des valeurs et de l'identité canadiennes dans une perspective d'avenir. Par sa série d'ateliers pancanadiens, elle a réuni des leaders en matière de diversité afin de discuter de l'incidence des croyances et de l'acceptation. Enfin, par un travail de collaboration avec les intéressés et divers partenaires, il lui a été possible de créer des outils électroniques et des produits issus de la recherche tout en assumant un rôle de chef de file face aux problèmes qui se posent actuellement. Chacune de ses initiatives a été menée en consultant et en mobilisant les divers groupes de la société, jeunes, nouveaux arrivants, population francophone et autochtone.

Notre réussite est directement liée à la contribution de ceux et celles qui se sont mobilisés avec nous, de notre équipe dévouée du personnel et de celle du Conseil d'administration. En 2016, nous allons axer notre travail sur les jeunes de tout le Canada, qui sont notre avenir. À l'approche de notre 20^e année d'activité, nous sommes prêts et enthousiastes à l'idée de poursuivre le travail entrepris.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Anita Bromberg'.

Anita Bromberg
Directrice générale

« En 2016, nous allons axer notre travail sur les jeunes de tout le Canada, qui sont notre avenir. »

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Contexte

Contexte historique et législatif

En 1988, le gouvernement canadien et l'Association nationale des Canadiens japonais (NAJC), agissant au nom des familles canadiennes d'origine japonaise qui, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, ont été déracinées et privées de leurs droits de l'homme et de leurs droits civils, ont convenu d'une entente, connue sous le nom d'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Le gouvernement a ainsi reconnu, au nom de tous les Canadiens, l'injustice commise; il a présenté ses excuses aux familles canadiennes d'origine japonaise en ayant été victimes et leur a offert une compensation. La NAJC a de plus négocié, au nom des Canadiens japonais, une contribution de 12 millions de dollars devant être assortie d'une contrepartie équivalente versée par le gouvernement du Canada de sorte à constituer un fonds de dotation de 24 millions de dollars pour créer la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR).

Conformément au projet de loi C-63, *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, adoptée par la Chambre des communes en 1991 et entrée en vigueur en 1996, « la Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance aux compétences utiles en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toutes sortes de discrimination raciale au Canada... » Elle a commencé ses activités en novembre 1997. Société d'État opérant sous les auspices du ministère du Patrimoine canadien, elle fonctionne de manière indépendante par rapport au gouvernement fédéral.

La FCRR a beaucoup accompli depuis le début de ses activités et son histoire reflète son professionnalisme, sa résilience et sa portée ainsi que l'importance de sa mission pour la population de tout le Canada. Elle a démontré son engagement à bâtir un avenir dans lequel tous les Canadiens et les Canadiennes sont traités de manière équitable. La promotion des droits de la personne, des relations raciales harmonieuses et de la cohésion sociale constitue ses principes directeurs et elle est attentive aux enjeux que pose une réalité dans laquelle la mondialisation et les relations d'interdépendance sont de plus en plus marquées.

Statut de la Fondation canadienne des relations raciales

La FCRR est une société d'État fédérale régie par la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991 et un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle ne reçoit pas de financement de base du gouvernement et tire ses revenus d'exploitation de son fonds de dotation, des frais administratifs perçus pour la mise en œuvre de ses projets et de dons.

Mandat et objectifs

Conformément à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991, la FCRR a « pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada; elle réalise cette mission :

- a) en effectuant des recherches, en recueillant des données et en établissant une base d'information nationale permettant de mieux comprendre la nature du racisme et de la discrimination raciale, et ce pour aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes ainsi que les institutions publiques, les gouvernements, les chercheurs et le grand public à éliminer l'un comme l'autre;
- b) en servant de centre d'information sur les ressources existant dans le domaine des relations raciales et en établissant des liens avec des institutions publiques, privées ou à caractère éducatif, notamment les bibliothèques;
- c) en facilitant la consultation et l'échange d'information concernant la politique, les programmes et la recherche en matière de relations raciales;
- d) par la promotion d'une formation efficace dans le domaine et par l'aide à l'élaboration de normes professionnelles;
- e) en sensibilisant mieux le public quant à l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- f) en collaborant avec les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes, ainsi que les institutions publiques et tous les ordres de gouvernement, pour la mise sur pied et le soutien de divers programmes et activités;
- g) par l'encouragement et la promotion de l'élaboration d'une politique et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale. »*

* Extrait de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*

Gouvernance

La FCRR est régie par un Conseil d'administration composé d'au plus 12 administrateurs, dont le président. Tout est mis en œuvre pour que ces derniers soient représentatifs des diverses régions du pays. Un directeur général, premier dirigeant de la FCRR et membre d'office du Conseil d'administration, en dirige les opérations quotidiennes. Tous ses administrateurs et son directeur général sont nommés par le gouverneur en conseil, qui agit sur recommandation du ministre responsable, conformément à la *Loi sur la Fondation canadienne sur les relations raciales*.

En vertu de la *Loi sur la Fondation canadienne sur les relations raciales*, le Conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par an. Ces réunions ont si possible lieu en personne, en changeant à chaque fois de province ou de territoire, ou par téléconférence.

La FCRR est soumise aux exigences de gouvernance et de reddition des comptes d'une société d'État, telles qu'établies à l'article 10 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et doit se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information*, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, à la *Loi sur les langues officielles et ses règlements*, ainsi que, notamment, aux dispositions du *Code canadien du travail* et d'autres lois applicables.

Depuis novembre 2015, la FCRR rend compte de ses activités à la ministre du Patrimoine canadien, ce qui reflète l'importance que revêtent la diversité et le multiculturalisme pour notre patrimoine. Elle faisait [jusqu'à cette date] partie du portefeuille du Multiculturalisme et faisait rapport de ses activités au ministre qui en était responsable.

Les politiques de la FCRR respect l'esprit de la politique du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements. Bien que, les politiques de la FCRR ne sont pas totalement harmonisées avec celles du Conseil du Trésor, la FCRR en comprend l'intention et travail diligemment à la révision de ces propres politiques et procédures afin de les harmonisées dans toute la mesure du possible, conformément à ses obligations légales..



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Albert C. Lo, *président*
(Richmond, Colombie-Britannique)

Mandat : du 12 octobre 2007 au
11 octobre 2018



Toni Silberman, *vice-présidente*
(Toronto, Ontario)

Mandat : du 18 décembre 2006
au 17 décembre 2017



Paul F. Attia
(Aurora, Ontario)

Mandat : du 15 décembre 2011
au 14 décembre 2017



Jayashree Thatte Bhat
(Calgary, Alberta)

Mandat : du 25 avril 2013 au
25 avril 2016



Aslam Daud
(Maple, Ontario)

Mandat : du 10 avril
2014 au 9 avril 2017



Christine Douglass-Williams (Hamilton, Ontario)

Mandat : du 28 mai 2015
au 27 mai 2018



Rubin Friedman
(Ottawa, Ontario)

Mandat : du 28 mai 2015
au 27 mai 2018



Ashraf Ghanem
(Fredericton, Nouveau-Brunswick)

Mandat : du 27 novembre 2014
au 26 novembre 2016



**Représentant de la NAJC/
Secrétaire du C**

Arthur K. Miki
(Winnipeg, Manitoba)



A. Raoul Nembhard
(Ottawa, Ontario)

Mandat : du 31 mai 2012 au 31 mai
2015



Kandy Samsundar
(Ajax, Ontario)

Mandat : du 11 décembre 2014
au 10 décembre 2017



COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le COMITÉ EXÉCUTIF peut, entre les réunions du conseil d'administration, exercer tous les pouvoirs de celui-ci pouvant lui être conférés par la loi.

Membres : Albert C. Lo (président), Toni Silberman (vice-présidente), Ashraf Ghanem, Rubin Friedman, Christine Douglass-Williams

Le COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION assume la responsabilité fiscale de la Fondation, supervise ses activités financières, examine les rapports de placement qui lui sont soumis et conseille ses administrateurs en matière de politique financière; il examine les budgets, les modifie et en recommande l'approbation.

Membres : Ashraf Ghanem (président*), Rubin Friedman (président**), Aslam Daud, Kandy Samsundar, Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DE GOUVERNANCE est chargé, entre autres choses, d'assurer une bonne gestion de l'organisme et de délimiter adéquatement les rôles, responsabilités, tâches et fonctions des membres de la direction, du Conseil d'administration et de ses comités.

Membres : Albert C. Lo (président***), Rubin Friedman (président***), Toni Silberman, Paul F. Attia, A. Raoul Nembhard, Jayashree Thatte Bhat, Kandy Samsundar

Le COMITÉ DES NOMINATIONS aide le Conseil d'administration à sélectionner les candidats possibles aux postes de directeur général, de président du Conseil d'administration, d'administrateurs et de membres des divers comités permanents et des comités consultatifs, conformément aux compétences requises pour chaque poste et aux critères de sélection établis.

Membres : Toni Silberman (présidente), Jayashree Thatte Bhat, Arthur K. Miki (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES est chargé de la mise en application de politiques et de procédures de qualité supérieure en matière de ressources humaines. Il s'occupe également de revoir tout problème exceptionnel lié au personnel.

Membres : Toni Silberman (présidente), Christine Douglass-Williams, Rubin Friedman, Paul F. Attia, A. Raoul Nembhard, Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DES PLACEMENTS tient le Conseil d'administration informé du rendement du placement du capital du fonds de dotation en s'entretenant avec lui et en lui soumettant régulièrement les rapports du conseiller en placement.

Membres : Ashraf Ghanem (président§), Christine Douglass-Williams (présidente§), Aslam Daud, Martin Grzadka (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

* Ashraf Ghanem était président par intérim du Comité des finances et de la vérification du 16 avril au 1er juillet 2015. Il a été nommé président du Comité des placements à compter du 2 juillet 2015.

** Rubin Friedman était président du Comité des finances et de la vérification jusqu'au 5 avril 2015, date de la fin de son précédent mandat d'administrateur.

*** Albert Lo était président du Comité de gouvernance jusqu'à ce que Rubin Friedman soit renommé à ce poste le 28 juin 2015. (Rubin Friedman a été renommé pour un mandat de 3 ans au Conseil d'administration à compter du 28 mai 2015.)

§ Ashraf Ghanem était président par intérim du Comité des placements jusqu'à ce que Christine Douglass-Williams soit renommée à ce poste le 28 juin 2015. (Christine Douglass-Williams a été renommée pour un mandat de 3 ans au Conseil d'administration à compter du 28 mai 2015.)

Équipe du personnel, stagiaires et bénévoles

Tandis que son Conseil d'administration a pour rôle de lui offrir une orientation stratégique et de superviser efficacement la gestion de ses opérations, l'équipe du personnel de la FCRR a pour responsabilité, sous la direction de sa directrice générale, de mener à bien ses activités quotidiennes en s'appliquant à atteindre ses objectifs. À la fin mars 2016, la FCRR employait huit personnes à temps plein et trois personnes à temps partiel, en plus de la directrice générale nommée par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre attiré. Pour atteindre ces objectifs, elle s'est également appuyée sur le travail de stagiaires et de bénévoles dévoués.

La participation des jeunes demeure une des priorités de la FCRR. Sa détermination à intégrer ce groupe de population à son travail se manifeste dans ses activités quotidiennes. Au fil de l'année, elle a ainsi fait appel à cinq étudiants (diplômés ou de premier cycle) de divers domaines et universités pour qu'ils travaillent à certains de ses projets en tant que stagiaires ou en tant que bénévoles. L'aide apportée par ces étudiants qui suivent des études à l'Université de Toronto, à l'Université York (faculté de droit Osgoode Hall et autres facultés) et au collège Georges Brown, a été notamment centrée sur les communications, la conception Web, la rédaction de politiques et de pratiques exemplaires, la sensibilisation des jeunes et la recherche, ainsi que l'aménagement des systèmes informatiques utilisés par le Centre d'information de la FCRR. Ensemble, ils ont consacré un total de 400 heures aux divers projets en question.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'orientation stratégique prise par la FCRR découle de son mandat et de sa vision, de sa mission et de ses valeurs, et reflète ses objectifs et ses priorités stratégiques :

 Vision	<p>La Fondation canadienne des relations raciales sera un porte-parole et un agent de changement dans l'avancée vers l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale, et la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance et du caractère mutuel des droits et des responsabilités civiques en vue de l'édification d'une société canadienne plus harmonieuse.</p>
 Mission	<p>La FCRR s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none">• faire progresser les connaissances sur les relations raciales harmonieuses et l'élimination de la discrimination raciale, et à mettre au point des méthodes pour y parvenir;• renforcer l'identité canadienne en ce qu'elle fait référence aux principes démocratiques de dignité humaine, d'égalité, d'équité et de justice fondamentales, qui guident son travail;• développer son Centre d'information et multiplier ses initiatives pour orienter les politiques nationales et les discussions publiques;• faciliter les discussions et poursuivre les travaux de recherche sur les relations raciales et le respect mutuel.
 Valeurs	<p>Le travail de la FCRR repose sur le désir de bâtir et d'entretenir une société inclusive fondée sur l'équité, l'harmonie sociale, le respect mutuel et la dignité humaine. Le principe qui sous-tend sa lutte contre le racisme et la discrimination raciale accentue les relations raciales positives et la promotion des valeurs canadiennes communes que sont les droits de la personne et les principes démocratiques. La FCRR tente de coordonner les efforts de tous les secteurs de la société et d'y coopérer, et de nouer des partenariats avec les institutions et organisations pertinentes à l'échelle locale, provinciale et territoriale, et pancanadienne.</p>

RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES

Poursuivant sa lancée, la FCRR a continué à mener ses activités, mettant à profit ses succès et allant de l'avant pour relever les défis en faisant appel aux avancées en matière de technologie et de planification. Sa programmation et ses activités sont basées sur le Plan stratégique dans lequel sont définies ses priorités.

Si la stratégie adoptée lui a permis de s'adapter aux enjeux que présentent actuellement les relations raciales, elle reflète aussi sa tradition d'engagement à son objectif fondamental tel que celui-ci est défini dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991.

Priorités stratégiques clés

 1. Porte-parole national	Explorer les enjeux actuels ayant des effets sur les principes démocratiques et les politiques multiculturelles, les signaler et les mettre en avant.
 2. Information et éducation	Fournir au public de l'information et des ressources crédibles qui favorisent l'avancée de notre compréhension collective des valeurs et de l'identité canadiennes.
 3. Agent de changement	Favoriser l'engagement envers les valeurs canadiennes en traitant ouvertement des attitudes contradictoires, en partenariat avec les institutions, les organisations et les particuliers qui adhèrent à ces valeurs fondamentales.

PROJET LE CANADA, NOTRE PAYS

L'étude des valeurs canadiennes sous l'angle de la culture, des croyances et de l'identité

Lancé en juillet 2014, le projet triennal *Le Canada, notre pays* vise à renforcer la conscientisation des Canadiens aux valeurs et traditions canadiennes, ainsi que leur compréhension et leur respect de celles-ci. Il culminera au moment des célébrations du 150e anniversaire du Canada en 2017, une occasion historique d'honorer ces valeurs et traditions. L'objectif du gouvernement canadien de mettre l'accent sur les événements marquants de l'histoire du Canada, de la Confédération à aujourd'hui, constitue une occasion idéale pour la FCRR de rendre hommage aux principes de démocratie, de multiculturalisme et de diversité de la société canadienne et de les célébrer. Pour l'élaboration de ce projet, la FCRR s'est appuyée sur les réalisations du projet *Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance : un projet de promotion de l'éducation et de l'engagement civiques*.

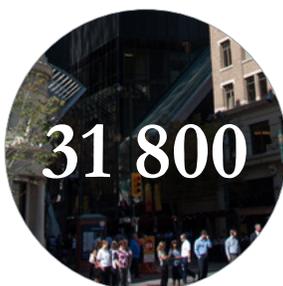


Toutes les initiatives conçues dans le cadre du projet en cours s'alignent directement sur les priorités stratégiques définies par la FCRR pour l'aider à faire progresser sa mission.

Au cours de sa deuxième année de mise en œuvre, ce sont 341 leaders de la diversité, cadres du domaine des ressources humaines et dirigeants communautaires et d'entreprises qui ont reçu une formation visant à renforcer leur compréhension des problèmes liés aux croyances qui se posent en milieu travail et à apprendre à les gérer. Cette deuxième année a aussi abouti au lancement d'un programme d'études en ligne, élaboré en collaboration avec l'organisme Finissons-en avec l'antisémitisme sans tarder (FAST), et qui sert de ressources aux élèves du secondaire sur le sujet des valeurs canadiennes, de l'identité, de l'appartenance et des croyances. Un second projet pédagogique intitulé Visages de la foi a également vu le jour : fruit d'une collaboration de plusieurs années avec l'Office national du film (ONF), il offre des ressources pédagogiques sur diverses croyances pratiquées au Canada par le biais de films et d'un assortiment d'outils pédagogiques les complétant. Ces deux importantes séries de ressources pédagogiques continueront d'être employées par les écoles et le grand public une fois le projet terminé. Soulignons enfin que, par l'intermédiaire des consultations et symposiums menés dans le cadre du projet *Le Canada, notre pays*, des discussions sur les valeurs canadiennes ont eu lieu à l'échelle communautaire dans tout le pays, là où elles peuvent avoir les effets les plus tangibles.



ans de mise en œuvre



Canadiens à participer d'est en ouest



défis jeunesse



portraits d'individus représentatifs des valeurs canadiennes



ateliers destinés aux spécialistes de la diversité et de l'inclusion



initiatives

RÉALISATIONS STRATÉGIQUES

Au cours de l'exercice financier 2015-2016, la FCRR s'est attachée à respecter ses priorités stratégiques clés.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 1 : PORTE-PAROLE NATIONAL

Explorer les enjeux actuels ayant des effets sur les principes démocratiques et les politiques multiculturelles, les signaler et les mettre en avant.

Principaux objectifs établis pour le 31 mars 2016 :

- ✿ Élever le dialogue pancanadien au sujet de questions affectant les valeurs canadiennes et le civisme.
- ✿ Faire en sorte que la FCRR soit davantage reconnue comme partenaire de recherche des universitaires et des leaders d'opinion.
- ✿ Promouvoir et coordonner les événements auxquels prennent part des intervenants de la FCRR à titre de conférenciers et de spécialistes de questions particulières prenant part à des panels.

Principales réalisations

Tables rondes *L'AGENDA URBAIN*



L'Agenda urbain dans 6 villes du pays



Au cours de l'exercice financier, la FCRR a poursuivi son exploration des villes canadiennes comme centres de diversité et modèles d'inclusion en organisant trois tables rondes tenues à Montréal, à Winnipeg et à Vancouver. Dans chacune de ces métropoles, des leaders d'opinion ont exposé, dans un panel de discussion, leurs points de vue respectifs sur des questions précises, en centrant leur réflexion sur les défis et les promesses du multiculturalisme.

L'Agenda urbain en chiffres

Montréal 

100 Participants

Commentaire d'un participant

« Avec de la bonne volonté, on peut faire avancer beaucoup d'enjeux. »



150 participants

Vidéo résumant la table ronde



110 participants

Commentaire d'un participant :

« Le dialogue à ce sujet est possible à condition d'avoir un lieu où aborder ces questions délicates »



Le thème retenu pour l'Agenda urbain de Montréal, « Concordia salus : défis et promesses », reprenait la devise de Montréal, le salut par la concorde, comme idéal d'édification de la communauté.

L'Agenda urbain de Winnipeg

L'Agenda urbain de Winnipeg tenu sur le thème « d'un seul chef, avec la force d'un grand nombre », s'inscrivait dans le Sommet national du maire sur l'inclusion raciale.

La Ville de Winnipeg et ses partenaires, dont le Musée canadien pour les droits de la personne et la FCRR, se sont réunis à l'occasion du Sommet national du maire sur l'inclusion raciale, qui s'est tenu un an après l'ouverture officielle du Musée et huit mois après la conférence de presse donnée par le maire sur la lutte contre le racisme.



De gauche à droite : Trina Flett, directrice des relations autochtones du Centraide de Winnipeg; Régine Uwibereyeho King, professeure adjointe, faculté du travail social, Université du Manitoba; Marie Bouchard, adjointe aux subventions communautaires, la Winnipeg Foundation; Keith Neuman, directeur général de l'Environics Institute; Diane Roussin, directrice de projet du Winnipeg Boldness.

L'Agenda urbain de Vancouver | Faire de Vancouver une grande ville aux collectivités diverses



Au premier rang, en commençant par la gauche : Robert Daum, du centre pour le dialogue de l'Université Simon Fraser; Jennifer Reddy, du Vancouver School Board; Vi Nguyen, The Vancouver Foundation, et Anita Bromberg, directrice générale de la FCRR; au second rang, en commençant par la gauche : Douglas Todd, The Vancouver Sun; Albert Lo, président de la FCRR; Kory Wilson, The British Columbia Institute of Technology, and Farid Rohani, The Laurier Institution.

Vous trouverez un sommaire ainsi qu'un enregistrement vidéo de chaque table ronde sur le site Web de la FCRR (crrf-fcrr.ca).

Un rapport final sera publié en 2017, au moment de célébrer le 150^e anniversaire du Canada.

SYMPOSIUMS « VIVRE ENSEMBLE »



Les symposiums de la série « Vivre ensemble », organisés à différents endroits du pays, sont l'occasion de discussions et de la mise en commun de connaissances en vue de favoriser une meilleure compréhension des valeurs canadiennes et une conscientisation à ces valeurs. Cette année, ce sont 475 délégués de tout le pays – dirigeants communautaires et confessionnels, universitaires et promoteurs de la diversité, qui ont pris part à un dialogue pancanadien sur la citoyenneté, l'inclusion et le multiculturalisme/ l'interculturalisme, par l'entremise d'exposés, de panels de discussion et d'ateliers. Ces délégués ont aussi pu étendre leur réseau de collègues, découvrir les études et les pratiques exemplaires en cours, et approfondir leurs connaissances et leur compréhension collective des valeurs et de l'identité canadiennes.

Ce dialogue pancanadien, qui était animé et médiatisé en partenariat avec des représentants communautaires et des intervenants locaux, s'est tenu en divers endroits du pays.

En mai 2015, à Montréal (Québec), des groupes francophones de tout le pays se sont rassemblés pour discuter d'enjeux liés à la réalité francophone au Canada, en particulier à l'extérieur du Québec.

En juin 2015, à Sudbury (Ontario), des dirigeants autochtones de tout le pays y compris de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut et de l'Alberta, ont examiné en quoi les valeurs des peuples autochtones du Canada jouent un rôle dans les discussions sur les valeurs canadiennes. Grâce à la diffusion en direct de l'événement, il a été possible de le suivre en ligne.

En septembre 2015, à Whitehorse (Yukon), des groupes autochtones, de nouveaux arrivants et des groupes confessionnels se sont retrouvés pour célébrer la diversité dans le Nord et voir comment faire de la région un lieu plus accueillant.



Stuart Clark, président du comité de l'Église unie du Canada sur la justice sociale de Whitehorse, et Andy Nieman, membre du clan Crow et de la Première Nation White River, discutant de questions de croyances et de spiritualité lors du symposium de Whitehorse.

Symposiums « Vivre ensemble »

Vivre ensemble :
foi, appartenance et valeurs
canadiennes

Le projet *Le Canada, notre pays* met en relation des gens de partout au Canada afin qu'ils prennent part à une importante conversation sur le civisme, l'inclusion et le multiculturalisme/l'interculturalisme.

Les symposiums « Vivre ensemble » en chiffres



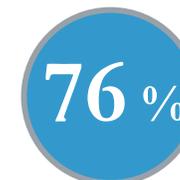
localités du pays



consultations de
groupes francophones
et autochtones



individus engagés
ayant participé aux
6 symposiums



des participants
satisfaits de leur
symposium

Commentaires de participants

« Nous devons créer des lieux où nous rencontrer »
« [Chacun doit] se demander comment il peut faire pour être un allié efficace de ses frères et sœurs autochtones »



À gauche : Spectacle donné par les Selkirk Spirit Dancers au symposium de Whitehorse.

En janvier 2016, à Richmond (Colombie-Britannique),

le symposium « Vivre ensemble » a rassemblé un nombre important de participants venus écouter des leaders d'opinion des milieux gouvernemental, universitaire et communautaire pour discuter des questions du multiculturalisme propres à leur ville.

À droite : Les participants au symposium « Vivre ensemble » de Richmond discutent de l'identité et de l'appartenance.

En mars 2016, à Red Deer (Alberta),

des leaders autochtones et communautaires se sont rassemblés pour discuter de problèmes de longue date qui n'ont pas été réglés et continuent de diviser la population locale, de même que de moyens productifs d'aller de l'avant.



En mars 2016, à Hamilton (Ontario),

le symposium « Vivre ensemble » a accueilli un public plus nombreux que jamais, célébrant la diversité de cette ville dynamique et s'intéressant à la façon de faire avancer certains enjeux du multiculturalisme.

CAUSERIE CANADIENNE

Depuis son lancement, la série « *Causerie canadienne* » a fait la promotion du dialogue et d'initiatives liés aux enjeux de la diversité et de l'unité canadienne. À l'occasion de l'édition 2016 de la Journée internationale pour l'élimination du racisme, la FCRR a organisé une causerie canadienne sans précédent.

Avec l'aide de ses partenaires universitaires, elle a diffusé l'événement en direct et dans les deux langues officielles dans divers points du pays. Ce faisant, elle est devenue l'une des premières organisations canadiennes à offrir une diffusion Web bilingue dans l'ensemble du pays.

Causerie canadienne au campus se composait cette année de quatre exposés successifs de cinq minutes, présentés par d'éminents universitaires : Sinziana Chira (Université Mount Saint Vincent), Mathieu Wade et Éric Forgues (Université de Moncton), Elke Winter (Université d'Ottawa) et Robert Daum (Université de Colombie-Britannique). Une conférence collaborative de 40 minutes sur le thème de la diversité et de l'unité en milieu universitaire a ensuite eu lieu sur les quatre campus. Un total de 90 étudiants ont participé à l'événement. À ceux-ci se sont ajoutés des individus qui se sont inscrits pour assister à la diffusion en direct de l'événement.

Des articles d'étudiants sur les sujets abordés lors de cette journée seront publiés dans un numéro spécial de la revue *Direction* qui sortira en décembre 2016. Les universitaires ayant pris part à cette édition de la série *Causerie canadienne* tiendront une séance à ce sujet à l'occasion du Colloque pancanadien biennal du Prix d'excellence de la FCRR qui aura lieu les 26 et 27 octobre 2016 à Toronto.

4

tenue dans 4 campus
universitaires

90

suivie en personne
par 90 étudiants

31

suivie sous forme de diffusion
Web par 31 participants

WEBINAIRES

Dans le cadre du travail entrepris pour engager le dialogue avec la population canadienne, la FCRR a lancé une série de webinaires qu'elle diffuse à intervalles réguliers avec pour objectifs de :

-  mettre les participants en contact avec des leaders d'opinion canadiens en matière de diversité, de relations raciales, de multiculturalisme, de croyances et d'identité au cours d'une séance informative, dynamique et attrayante;
-  mettre en avant les tendances actuelles et les nouveautés marquantes dans ce domaine en expansion;
-  élaborer des rapports informatifs et des études tirant parti de recherches de pointe.

Le lancement de la revue *Directions* sous un nouveau format a fourni l'occasion de mettre à l'essai ces webinaires. Le premier d'entre eux, auquel ont participé Andrew Griffith, ancien directeur général, Direction générale de la citoyenneté et du multiculturalisme de Citoyenneté et Immigration Canada, et David Matas, juriste spécialisé dans les droits de la personne et le statut de réfugié, était centré sur le multiculturalisme au Canada. L'animatrice en était la Professeure Cynthia Wesley-Esquimaux, vice-rectrice (Initiatives autochtones) à l'Université Lakehead.

À l'avenir, la FCRR entend offrir des webinaires consacrés à la gestion des problèmes liés aux croyances en milieu de travail, à partir de situations authentiques, et à la diffusion de pratiques modèles de lutte contre le racisme et la discrimination.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 2 : INFORMATION ET ÉDUCATION

Fournir au public de l'information et des ressources crédibles qui favorisent l'avancée de notre compréhension collective des valeurs et de l'identité canadiennes.

Principaux objectifs établis pour le 31 mars 2016

- ✿ Trouver et évaluer de nouvelles ressources à verser au catalogue numérique de la FCRR (Centre d'information), mise à jour des fiches et tenue à jour du catalogue.
- ✿ Élaborer un plan de communications dynamique, en mettant l'accent sur l'amélioration de la présence numérique par le recours à des canaux sociaux actifs.
- ✿ Continuer d'améliorer l'accessibilité et la convivialité du site Web et du Centre d'information de la FCRR.
- ✿ Réaliser des activités de sensibilisation publique dans tout le pays en ciblant différents segments de la population.
- ✿ Multiplier les occasions de diffusion de l'information et du matériel pédagogique au sujet des relations raciales, de l'identité canadienne et de la responsabilité civique.
- ✿ Établir un programme de sensibilisation aux activités de recherche afin de mieux les faire connaître aux universitaires, aux chercheurs et aux personnes qui œuvrent dans les relations raciales, en mettant l'accent sur l'intégration des médias sociaux, les abonnements et la mise à jour des nouvelles/du blogue.
- ✿ Élargir le rayonnement de la FCRR.

Principales réalisations



Fréquentation du site Web



Nombre de personnes à consulter le site Web



Nombre de pages vue



Nombre de « J'aime » sur Facebook



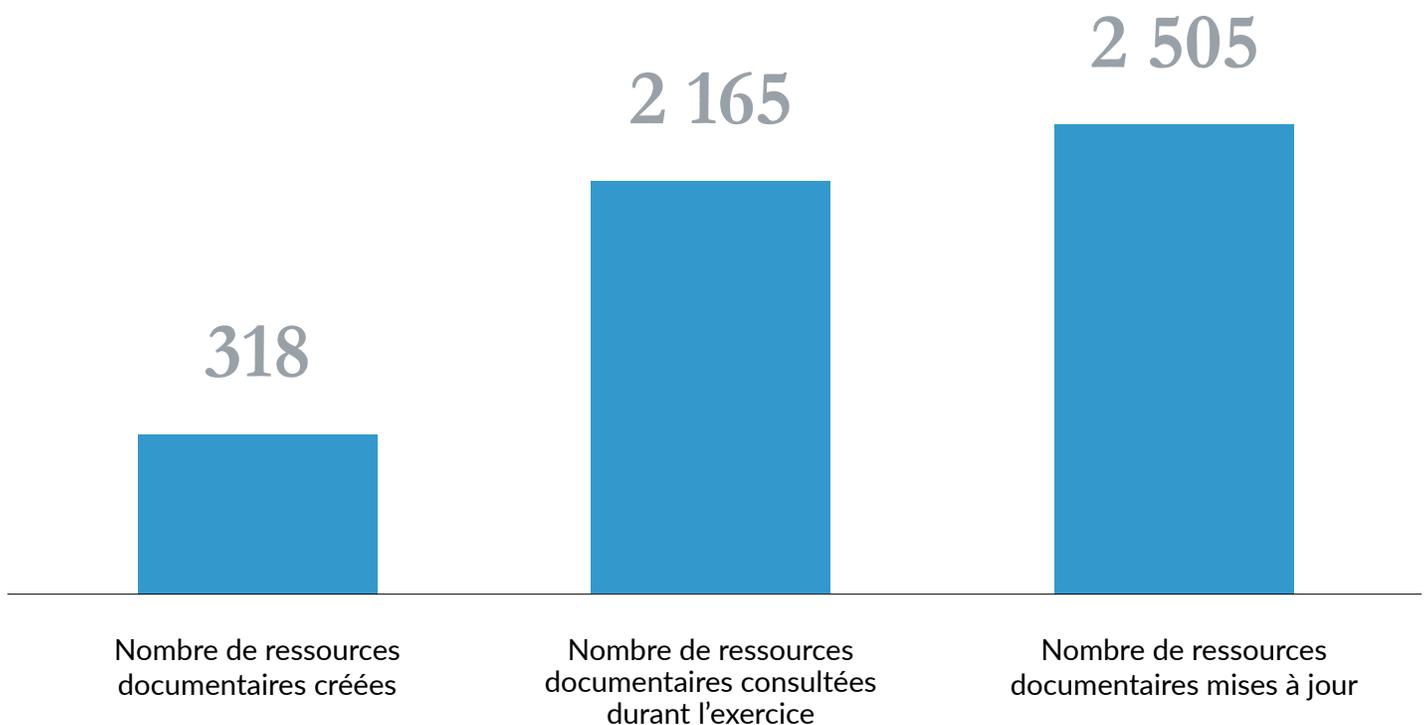
Nombre d'adeptes sur Twitter

CENTRE D'INFORMATION

Depuis son établissement en 1997, la FCRR a passé 19 ans à établir et alimenter un Centre d'information par lequel elle s'efforce d'informer et d'éduquer le public canadien aux enjeux des relations raciales et de l'inclusion. Elle a ainsi catalogué près de 4 000 documents liés aux relations raciales, à la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance au Canada et au caractère mutuel des droits et responsabilités civiques.

Ces documents comprennent des périodiques, des rapports, des livres, des brochures, des manuels scolaires, des vidéos et d'autres médias, et peuvent être consultés par toute personne ayant accès à l'Internet. Quand cela est possible, le document est téléchargé sur le serveur de la FCRR afin d'offrir aux usagers un lien permanent à partir duquel accéder au document en question. Lorsque les documents ne sont pas disponibles en format électronique, nous offrons les renseignements bibliographiques nécessaires pour en obtenir un exemplaire en format imprimé d'une bibliothèque locale, en librairie ou encore directement de la maison d'édition.

À l'approche du 20^e anniversaire de la FCRR, son Centre d'information deviendra essentiellement virtuel de sorte à en faciliter l'accès aux intéressés de tout le pays et de l'étranger. L'objectif est d'en faire un lieu incontournable pour les étudiants, les chercheurs, les décideurs, les éducateurs et autres intéressés. Les modifications envisagées en vue d'en simplifier et d'en moderniser la collection contribueront à offrir au public un centre d'information axé sur l'avenir.



Ateliers pancanadiens

Depuis le début du projet « **Le Canada notre Pays** », la FCRR a tenu 24 ateliers à travers le pays à l'intention de dirigeants, de professionnels des ressources humaines ainsi que de formateurs et d'animateurs qui travaillent principalement dans un cadre multiculturel. Suivis par 547 participants, ces ateliers ont offerts à ces derniers l'occasion de converser ouvertement et de manière productive au sujet des croyances et de questions connexes, et de discuter de nouvelles situations suscitées par le développement du multiculturalisme canadien. Ils leur ont permis de se forger des connaissances quant aux situations qui surviennent en milieu de travail ou dans la collectivité à propos des croyances, et d'accroître leur capacité à gérer des situations nées de pratiques religieuses et de valeurs culturelles conflictuelles.



ateliers offerts dans le pays



chefs confessionnels
consultés



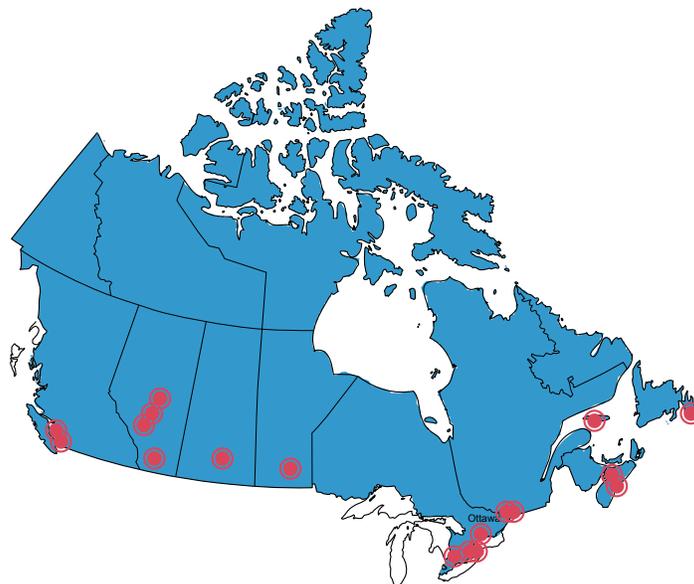
spécialistes de la diversité et
de l'inclusion à avoir participé

Tenue de 24 ateliers dans l'ensemble du pays

À Calgary (AB); à Charlottetown (Î.-P.-É); à Edmonton (AB); à Halifax (N.-É); à Halifax (N.-É); à Hamilton (ON); à Lethbridge (AB); à London (ON); à Mississauga (ON); à Montréal (QC), en français; à Ottawa (ON); à Ottawa (ON); à Peterborough (ON); à Red Deer (AB); à Regina (SK); à Regina (SK), en français; à Richmond (C.-B.); à Saint-Jean (T.-N.-L); à Toronto (ON); à Toronto (ON); à Truro (N.-É); à Vancouver (C.-B.); à Winnipeg (MB); à Winnipeg (MB).

Les doublons indiquent que plus d'un atelier a été offert.

Une trousse pédagogique, conçue pour des initiatives en cours, a été remise aux participants. Distribuée à plus de 500 exemplaires, cette ressource documentaire est également disponible en ligne.



De petits groupes travaillent à la résolution de situations concrètes en se servant des méthodes enseignées à l'occasion de l'atelier organisé par la FCRR.



Rassemblement de 20 leaders communautaires et promoteurs de la diversité au centre d'apprentissage interculturel de London en vue de préparer la formation qui sera donnée durant les ateliers pancanadiens.

REVUE DIRECTIONS

La publication scientifique *Directions* sert de forum à d'importantes discussions et débats sur les questions liées aux relations raciales et aux pratiques exemplaires dans ce domaine, et offre des recommandations pratiques pour l'élaboration de politiques et l'apport de changements. Elle est conçue de sorte à promouvoir la cohésion sociale entre les personnes et les groupes constitutifs de la société canadienne pour faire de celle-ci une société harmonieuse.

Le numéro 7 de la revue, publié en ligne et en format imprimé en février 2016, portait sur « le pouvoir des mots ». À l'avenir, la FCRR entend publier la revue deux fois par an. Ce numéro spécial sur le pouvoir des mots traite de l'importance d'examiner la terminologie des sciences sociales et de la faire évoluer de sorte à refléter les changements actuels en matière démographique et les tendances en matière d'établissement. Préparé par un comité consultatif rédactionnel composé de 13 spécialistes sous la direction de la Pre Cynthia Wesley-Esquimaux, rédactrice en chef invitée, il comprend cinq rapports de recherche, deux éditoriaux, un article sur les tendances actuelles, un poème et des suggestions de lecture. Les divers articles qui y sont publiés ont été rédigés par des chercheurs de tout le pays.

La publication de ce numéro de *Directions* s'est accompagnée d'une campagne promotionnelle notable que ce soit à travers les médias sociaux ou par l'envoi de courriels et de courrier. Pour en faciliter l'accès, la revue est également disponible en format PDF à partir du site Web de la FCRR et, depuis le 26 avril 2016, on a enregistré 156 prévisualisations du fichier et 40 téléchargements à partir de 22 lieux différents. L'Université de la Colombie-Britannique a souscrit à la revue et l'Université de Toronto, l'Université Dalhousie et l'Université Western (Ontario) envisagent également de s'y abonner. La revue fait aussi l'objet d'un examen, actuellement, en vue de son intégration aux bases de données scientifiques JSTOR, EBSCO et SCOPUS. Une fois cet examen terminé, la revue *Directions* sera disponible dans la majorité des bibliothèques des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada et de l'étranger.

5

travaux de recherche

2

éditoriaux

156

prévisualisations

40

téléchargements

MOBILISATION DES JEUNES

La FCRR considère très important de voir les jeunes se mobiliser dans le changement social. Par son engagement continu à faire appel à la participation des jeunes d'origine diverse pour l'aider dans ses activités et mettre en œuvre ses projets, elle s'assure que de nouvelles perspectives sont constamment intégrées aux questions actuelles et émergentes ayant trait aux relations raciales.

VISAGES DE LA FOI

Visages de la foi est un documentaire interactif évocateur mettant en vedette des courts-métrages sur la prière dans le monde moderne. Réalisé en partenariat avec l'ONF, ce documentaire montre de jeunes Canadiens qui pratiquent leur foi au quotidien, révélant au spectateur les rituels dont s'accompagne leur vie spirituelle. Les courts-métrages qui composent ce documentaire sont assortis de ressources pédagogiques réalisées conjointement par la FCRR et l'ONF de sorte à mieux faire comprendre la signification des rites et pratiques présentés.

La principale ressource est une application interactive iOS qui offre des réponses au spectateur à mesure de ses interrogations par rapport au contenu du court-métrage qu'il regarde et lui permet de comprendre l'importance des symboles en temps réel. *Visages de la foi* fait aussi partie des parcours d'apprentissage de l'ONF, offerts dans sa série Campus.

EN SALLE DE CLASSE ET PARLEZ ET AGISSEZ

En 2016, la FCRR s'est associée au projet Parlez et agissez, une initiative de l'organisme FAST, afin d'offrir des ressources pédagogiques pluridisciplinaires s'appuyant sur les atouts que retirent les élèves à avoir une meilleure appréciation de l'identité, du sentiment d'appartenance et des droits de la personne. Ces ressources pédagogiques, disponibles en ligne gratuitement, satisfont aux exigences des programmes d'études actuellement en place dans les écoles secondaires canadiennes. La FCRR a pour sa part contribué à l'élaboration de l'unité intitulée « *Le Canada, notre pays : l'étude des valeurs canadiennes* ».

Le programme d'études *En salle de classe* est quant à lui conçu pour aider le personnel enseignant et les élèves à acquérir un sens de leur identité canadienne, un sentiment d'appartenance et une compréhension des valeurs qui priment dans l'ensemble du pays. Par ce projet, la FCRR entend instaurer un sens et une compréhension commune de l'identité et des valeurs rencontrées chez les élèves du secondaire.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 3 : AGENT DE CHANGEMENT

Favoriser l'engagement envers les valeurs canadiennes en traitant ouvertement des attitudes contradictoires, en partenariat avec les institutions, les organisations et les particuliers qui adhèrent à ces valeurs fondamentales.

Principaux objectifs établis pour le 31 mars 2016

-  Promouvoir un sentiment d'identité canadienne accrue pour tous les Canadiens par l'amélioration de la compréhension des valeurs canadiennes et de l'acceptation de ces valeurs, par la promotion de l'identité canadienne et la reconnaissance des responsabilités associées au civisme.
-  Reconnaître et célébrer la fierté ressentie à l'égard de notre diversité, de nos principes démocratiques et de notre multiculturalisme ainsi que du rôle joué récemment par des Canadiens dans l'évolution et l'avancement de notre société.
-  Prendre davantage conscience des valeurs et d'une identité qui sont le reflet de la diversité de composition de la société canadienne et tiennent compte de la perspective des peuples autochtones, des groupes de populations francophones et des immigrants qui la constituent.
-  Revoir le calendrier annuel des dates marquantes reconnues par la FCRR en harmonisant ses opérations de communication et ses divers programmes à ces dates.

Principales réalisations



1 705

visionnements des entrevues
données par des auteurs au
Club de lecture virtuel



65

portraits de Canadiens
qui personnifient les
valeurs canadiennes



1 500

participants aux sondages
destinés à « Prendre le pouls
de la nation »

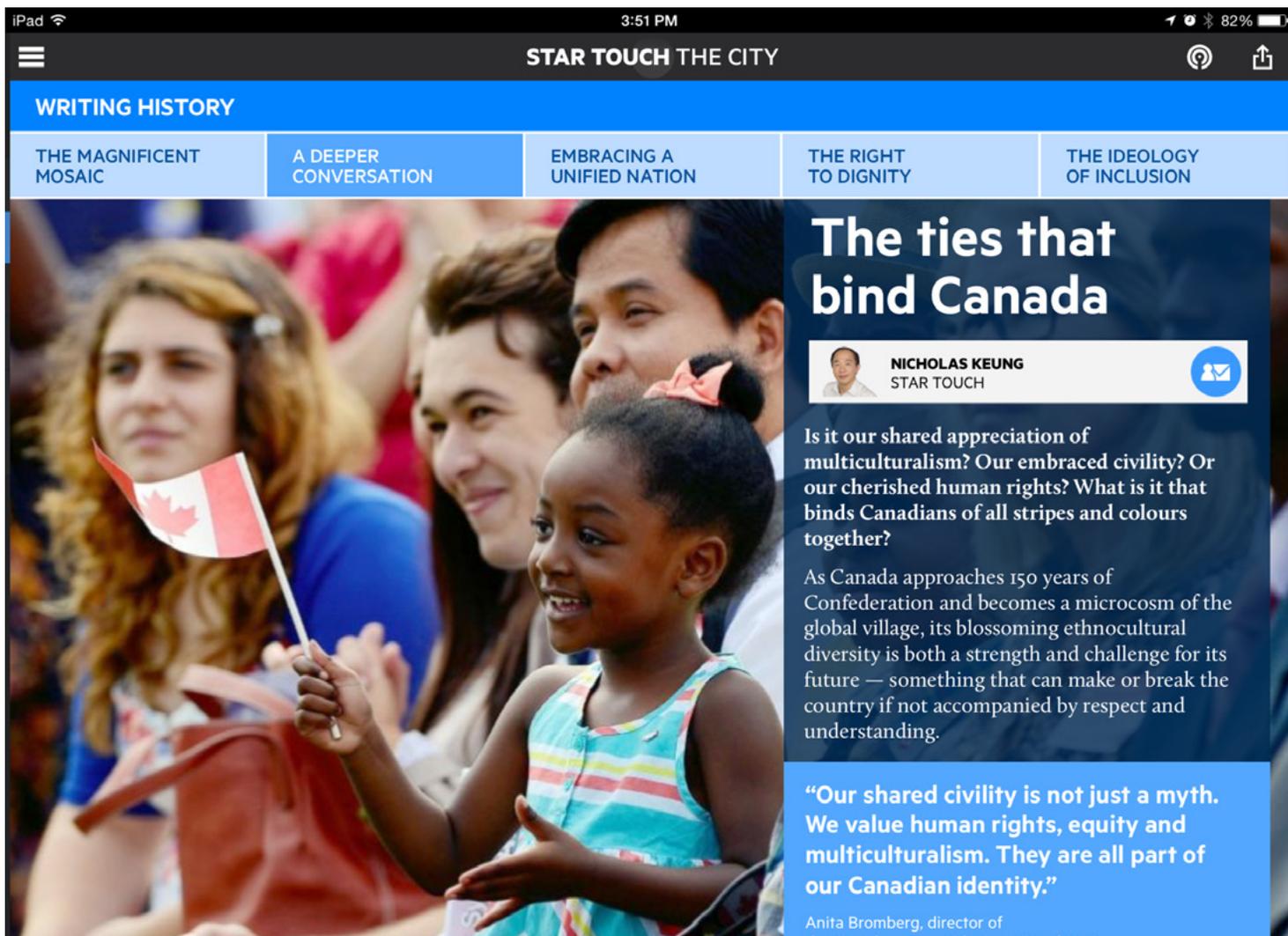
Le club de lecture virtuel de la FCRR

Les entrevues menées dans le cadre de ce club de lecture visent à explorer des thèmes liés aux relations raciales, au multiculturalisme, à la citoyenneté et aux valeurs canadiennes à partir d'un ouvrage précis. Elles donnent aux lecteurs la possibilité de découvrir ces thèmes selon la perspective d'auteurs émergents ou établis, d'approfondir leur lecture de l'ouvrage en question, d'élargir les discussions de leur club du livre et de susciter des discussions sur l'identité canadienne, la croyance/la religion, l'engagement civique et le sentiment d'appartenance.

Ces entrevues, enregistrées sous forme de vidéo, peuvent être visionnées à partir du site Web de la FCRR. En offrant aux divers groupes de populations du pays une autre façon de prendre part au dialogue sur l'identité canadienne, ce club de lecture virtuel constitue un outil de sensibilisation du public à la contribution que chacun peut apporter pour lutter contre le racisme au Canada et de progression du dialogue sur les questions qui y sont liées. Durant l'exercice financier, huit entrevues ont été enregistrées dans le cadre des activités du club, dont deux avec à des auteurs connus, Joy Kogawa et Mark Sakamoto.

150 PORTRAITS

La publication actuellement en cours de la série « 150 portraits » est une initiative s'inscrivant dans le projet *Le Canada, notre pays*, et qui s'étend sur 150 semaines, durant lesquelles la FCRR s'est engagée à publier un article par semaine. S'inspirant du prochain 150^e anniversaire du Canada, cette initiative se veut un hommage à la diversité canadienne, à ses principes démocratiques et à son multiculturalisme, hommage rendu sous la forme de textes décrivant l'expérience vécue par des personnalités canadiennes remarquables, le travail mené par des organismes canadiens, des initiatives entreprises au pays ou encore des événements qui ont marqué l'histoire de sa population. Au cours de l'exercice financier, la FCRR a ainsi publié 65 articles.



Reproduction d'un article publié dans The Toronto Star : la publication de la série « 150 portraits » par la FCRR a fait l'objet d'un article de deux pages dans le quotidien en novembre 2015.

Les textes publiés traitent des divers aspects de la diversité canadienne, qu'il s'agisse de sa dimension historique, géographique ou culturelle. On y parle de survivants de l'Holocauste comme de personnalités autochtones ou encore du Canadien moyen qui cherche à apporter des améliorations à la vie de sa collectivité. Pour conclure la publication de cette série, la FCRR publiera un cyber livre interactif qu'elle diffusera à grande échelle.

L'initiative « **150 portraits** » a suscité une augmentation notable de la fréquentation du site Web de la FCRR et de ses médias sociaux, augmentation qui devrait se poursuivre à mesure que le projet élargit son auditoire à l'échelle du pays.

PRENDRE LE POULS DE LA NATION

L'un des principaux défis qui se posent à la FCRR est d'évaluer l'état des relations raciales dans le pays. Dans le cadre de cette activité, la FCRR apporte son soutien à la réalisation d'un sondage annuel mené à l'échelle du pays sur des sujets portant sur les relations raciales, les droits de la personne et l'identité canadienne.

Du 2 au 3 mars 2016, la firme Leger Marketing a mené un sondage auprès de 1 500 Canadiens pour le compte de la FCRR et de l'Institut canadien des identités et des migrations (ICIM), sondage qui visait à compléter les résultats de précédents sondages quant à la perception du public sur l'état des relations raciales au Canada. Les résultats obtenus cette année révèlent des préoccupations croissantes, notamment au Québec, au sujet des relations intergroupes, notamment entre musulmans et non-musulmans, et entre population autochtone et non autochtone.

Par ailleurs, la FCRR a travaillé avec l'Environics Institute for Survey Research et d'autres partenaires à la réalisation du sondage 2016 sur les musulmans au Canada, groupe qui avait déjà fait l'objet d'un sondage par cette même firme en 2006. Selon les résultats obtenus, l'ensemble des musulmans qui vivent au pays adhère aux valeurs démocratiques et aux libertés canadiennes ainsi qu'aux principes de diversité. De plus, ils ont une perception plus positive du pays qu'ils avaient il y a dix ans, en dépit de la discrimination dont ils font toujours l'objet en raison de leur religion et de leur origine ethnique.





**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

**États financiers de la
Fondation canadienne des relations raciales
Exercice terminé le 31 mars 2016**

Rapport de gestion financière de 2015-2016

Analyse de l'état de la situation financière

	31 mars 2016	31 mars 2015	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie	181 629	188 498	(6 869)	(4)
Placements et actif du fonds de dotation	27 630 432	28 415 684	(785 252)	(3)
Charges payées d'avance et créances	645 804	487 202	158 602	33
Immobilisations	33 573	33 135	438	1
Total de l'actif	28 491 438	29 124 519	(633 081)	(2)
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	289 578	702 511	(412 933)	(59)
Salaires à payer et avantages sociaux futurs	23 353	29 776	(6 423)	(22)
Apports reportés et produits reportés	114 945	38 215	76 730	201
Actif net	28 063 562	28 354 017	(290 455)	(1)
Total du passif et de l'actif net	28 491 438	29 124 519	(633 081)	(2)

Actif

La **trésorerie** est composée de fonds en banque et des soldes de trésorerie non affectée détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation. Au 31 mars 2016, le total de la trésorerie dans les comptes bancaires d'exploitation était de 98 802 \$ et les soldes de trésorerie non affectée entre les mains des gestionnaires de placements de la Fondation totalisaient 82 827 \$.

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a diminué de 3 % ou 785 252 \$ (2015 – hausse de 9,0 % ou 2 343 383 \$) en regard de celle au 31 mars 2015. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de 465 962 \$ de la juste valeur des portefeuilles et un virement de 500 000 \$ des placements non affectés au compte bancaire de la Fondation pour les charges d'exploitation, diminués d'un gain de change de 178 908 \$.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 1,04 % ou 269 765 \$ (2015 – 9,91 % ou 2 545 265 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. La réduction de 2 275 500 \$ du rendement du portefeuille est surtout attribuable à l'incidence des résultats négatifs des marchés boursiers locaux et mondiaux. Le conseiller en placements de la FCRR a signalé qu'en 2015-2016 l'indice composé S&P/TSX (TR) a connu un rendement négatif de 6,8 %. La moyenne Dow Jones des valeurs industrielles et l'indice plus étendu S&P 500 ont arboré un rendement négatif de 0,5 %. L'univers des obligations canadiennes a eu un rendement de 0,78 %.

La diminution du rendement du portefeuille est imputable aux changements suivants :

- Baisse de 1 048 224 \$ des gains (non réalisés) de réévaluation;
- Baisse de 1 044 006 \$ des gains réalisés sur la vente de placements;
- Pertes de 207 738 \$ constatées pour la perte de valeur de placements;
- Hausse de 29 539 \$ des produits provenant des intérêts, dividendes et distributions;
- Hausse de 5 071 \$ des frais de transaction et des honoraires des conseillers en placements.

Le taux de rendement, excluant les gains (non réalisés) de réévaluation, est de 1,15 % ou 297 740 \$ (2015 – 5,94 % ou 1 525 016 \$), soit une diminution de 1 227 276 \$ par rapport à 2014-2015, résulte principalement d'une baisse des gains réalisés de 1 044 006 \$ et de la perte de 207 738 \$ constatée pour la perte de valeur de placements, contrebalancées par une hausse de 29 539 \$ des produits provenant des intérêts, dividendes et distributions.

Au cours de l'exercice considéré, la valeur comptable des placements et de l'actif du fonds de dotation a fait l'objet d'un test de dépréciation. C'est ainsi que 16 placements avec une juste valeur totale de 172 260 \$ et un coût associé de 379 998 \$ pour lesquels une perte de valeur de 207 738 \$ (2015 – aucune) a été constatée dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les **charges payées d'avance et créances** se composent surtout de charges payées d'avance, de créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours, de créances clients et des remises de la taxe sur les biens et services (TPS) fédérale et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. Les charges payées d'avance et les créances de 2015-2016 ont augmenté de 158 602 \$ par rapport à 2014-2015. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation de 159 976 \$ des créances pour les opérations en cours et d'une créance de 7 000 \$ sur le conseil scolaire du district d'Halton pour un atelier de formation, diminuées de la baisse de la créance de 18 197 \$ sur Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le projet « Le Canada, notre pays » et de la baisse de 7 167 \$ des remises de TPS et de TVH à recevoir.

Les **immobilisations** représentent la valeur nette comptable du mobilier et matériel de bureau, du matériel informatique, des logiciels et des améliorations locatives. L'augmentation nette de 438 \$ en 2015-2016 est constituée de l'ajout de mobilier de bureau pour un montant de 10 226 \$ et de matériel informatique pour 3 581 \$, diminué de l'amortissement annuel de 13 369 \$ de l'ensemble des immobilisations.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Passif

Les **crédeurs et charges à payer** représentent les sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours, aux fournisseurs et les charges à payer comptabilisées en fin d'exercice. Le poste a connu une baisse de 412 933 \$ au 31 mars 2016, qui est surtout attribuable à une diminution de 386 029 \$ des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours, de la baisse de 16 494 \$ des charges à payer et d'une diminution de 10 410 \$ des dettes fournisseurs.

Les **salaires à payer et avantages sociaux futurs** représentent les salaires et avantages sociaux, les vacances et les indemnités de cessation d'emploi accumulées qui sont dues aux employés. Le poste se compose d'un passif à court terme de 23 353 \$. Les salaires à payer ont baissé de 6 423 \$ en 2015-2016 en comparaison de 2014-2015. Cette baisse découle principalement de la réduction de 7 409 \$ des vacances à payer et de la diminution de 1 561 \$ des salaires à payer, diminuées de l'accroissement de 2 550 \$ des indemnités de cessation d'emploi.

Les **apports reportés et produits reportés** sont constitués d'une subvention reportée de 77 930 \$ d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le symposium portant sur le dialogue sur les pratiques culturelles au Canada, du fonds de 34 615 \$ du Centre d'éducation et de formation et d'une indemnité reportée de 2 400 \$ pour les améliorations locatives. Les recettes de la collecte de fonds dans le cadre du dîner pour le Prix d'excellence et le gala excédant les charges constituent des apports affectés qui ont été désignés pour l'établissement d'un centre d'éducation et de formation en 2003. Le but du centre est d'élaborer et d'exécuter des programmes et de produire des documents d'éducation et de formation en matière de relations raciales pour le public et des groupes du secteur privé.

L'**actif net** a diminué de 1 % ou 290 455 \$ en 2015-2016 (2015 – hausse de 7,4 % ou 1 946 287 \$) découlant notamment de l'insuffisance des produits par rapport aux charges de 262 480 \$ et d'une diminution des gains (non réalisés) de réévaluation de 27 975 \$ pour l'exercice.

Analyse de l'état des résultats

	31 mars 2016	31 mars 2015	Variation	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Projets financés	843 407	667 005	176 402	26
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	16 694	25 075	(8 381)	(33)
Publications, autres produits en nature et produits divers	12 687	12 038	649	5
Total des produits	872 788	704 118	168 670	24
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	694 334	669 866	24 468	4
Variations de la juste valeur – réalisées	(396 594)	855 150	(1 251 744)	(146)
Produits financiers nets	297 740	1 525 016	(1 227 276)	(80)

Les produits provenant des **projets financés** représentent surtout des versements de 779 662 \$ (2015 – 651 005 \$) que la Fondation a reçus d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le projet « Le Canada, notre pays » qui a débuté en juillet 2014 et d'une somme de 13 500 \$ (2015 – 16 000 \$) versée par les conseils scolaires de l'Ontario pour des ateliers de formation du programme « Fondements en matière d'équité et de lutte contre le racisme en éducation ». Les produits des projets financés de l'exercice considéré comprennent 44 040 \$ (2015 – 30 384 \$) d'apports en nature provenant des partenaires du projet « Le Canada, notre pays ».

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et du gala de financement. Les produits du présent exercice se composent de 1 709 \$ en dons (2015 – 3 965 \$) et de 14 895 \$ en parrainages.

Les produits des **publications, autres produits en nature et produits divers** sont tirés de la vente de publications de la FCRR ainsi que des produits en nature, des frais d'inscription aux conférences et de produits divers. Les produits du présent exercice englobent 12 646 \$ d'apports en nature.

Produits financiers nets gagnés : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur les placements de l'apport initial de 24 millions de dollars pour le fonds de dotation et d'autres placements. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés en 2015-2016 s'élèvent à 694 334 \$ (2015 – 669 866 \$), soit une hausse de 24 468 \$ par rapport à 2014-2015, en raison surtout des produits d'intérêts plus élevés de 16 140 \$ et des produits de dividendes et de distributions plus élevés de 13 400 \$.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Le rendement annuel moyen pondéré du portefeuille de placements en instruments à taux fixe de la FCRR a progressé, passant de 2,84 % au 31 mars 2015 à 2,88 % au 31 mars 2016.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements et l'actif du fonds de dotation comprennent une perte de 188 856 \$ réalisée sur la vente de placements et une perte de 207 738 \$ constatée pour la perte de valeur de placements, pour une perte totale de 393 594 \$ contre un gain réalisé de 855 150 \$ en 2014-2015, soit une baisse de 1 251 744 \$.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements en 2015-2016 ont été une perte 27 975 \$ (2015 – gain de 1 020 249 \$), soit une diminution de 1 048 224 \$.

Charges	31 mars 2016			31 mars 2015			Variation	
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	400 091	363 263	763 354	402 277	240 944	643 221	120 133	19
Conférences, colloques et consultations	28 367	211 553	239 920	1 627	160 608	162 235	77 685	48
Honoraires professionnels	11 792	97 026	108 818	4 574	102 615	107 189	1 629	2
Loyer	13 304	62 562	75 866	23 539	54 704	78 243	(2 377)	(3)
Communications	32 526	40 178	72 704	32 708	18 005	50 713	21 991	43
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	60 375	-	60 375	48 080	-	48 080	12 295	26
Frais administratifs et généraux	772	59 326	60 098	1 478	47 650	49 128	10 970	22
Éducation du public	26 918	-	26 918	1 358	-	1 358	25 560	1 882
Amortissement	13 369	-	13 369	18 043	-	18 043	(4 674)	(26)
Recherche	-	8 000	8 000	-	42 479	42 479	(34 479)	(81)
Systèmes informatiques et développement	2 079	-	2 079	3 038	-	3 038	(959)	(32)
Recrutement et perfectionnement du personnel	895	-	895	2 741	-	2 741	(1 846)	(67)
Centre d'éducation et de formation	465	-	465	-	-	-	465	n/a
Charges d'intérêts	147	-	147	296	-	296	(149)	(50)
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	-	-	-	96 332	-	96 332	(96 332)	(100)
Total des charges	591 100	841 908	1 433 008	636 091	667 005	1 303 096	129 912	10

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les charges de la Fondation ont totalisé 1 433 008 \$ pour l'exercice 2015-2016 (2015 – 1 303 096 \$). Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, les conférences, colloques et consultations ainsi que les honoraires professionnels, qui se sont élevés à 763 354 \$, 239 920 \$ et 108 818 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une hausse de 120 133 \$ par rapport à 2014-2015 en raison principalement de l'achèvement du recrutement pour le projet « Le Canada, notre pays ». En 2015-2016, les charges des salaires et avantages sociaux ont été réparties comme suit : 300 068 \$ aux charges de programme (2015 – 301 708 \$), 100 023 \$ aux frais administratifs (2015 – 100 569 \$) et 363 263 \$ aux projets financés (2015 – 240 944 \$).

Les charges de **conférences, colloques et consultations** ont augmenté de 77 685 \$ en comparaison de 2014-2015 à cause surtout de la hausse du nombre d'ateliers et de colloques liés au projet « Le Canada, notre pays » et des événements de table ronde et de causerie canadienne de la Fondation.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. Ils ont connu une augmentation de 1 629 \$ comparativement à 2014-2015. Les frais juridiques se sont accrus de 7 219 \$ en raison de ceux versés pour une cessation d'emploi. Il n'y a pas eu d'honoraires pour services de comptabilité et organisationnels en 2015-2016.

La charge de **loyer** pour les locaux à bureaux a baissé de 2 377 \$ en raison surtout d'un remboursement d'impôts fonciers accordé aux organismes caritatifs par la ville de Toronto.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Les charges de communications ont connu un accroissement de 21 991 \$ par rapport à 2014-2015, principalement attribuable à l'augmentation des charges de communications pour le projet « Le Canada, notre pays ».

Les **honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** ont augmenté de 12 295 \$ par rapport à 2014-2015. Les charges de 2015-2016 comprennent deux (2015 – une) réunions en personne des administrateurs en juin et en septembre 2015. Les réunions en personne ont eu lieu en 2015-2016 à Toronto et à Winnipeg pour coïncider avec la mobilisation communautaire et les consultations que la FCRR y a organisées et avec le sommet national du maire sur l'inclusion raciale tenu à Winnipeg, où la participation des membres du Conseil d'administration était nécessaire. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

Les **frais administratifs et généraux**, ont augmenté de 10 970 \$ par rapport à 2014-2015, à cause principalement de la hausse de 11 676 \$ des frais administratifs et généraux du projet « Le Canada, notre pays », contrebalancée par la baisse de 706 \$ des frais administratifs et généraux de la Fondation.

L'**amortissement** a diminué de 4 674 \$ en comparaison de 2014-2015.

La **recherche** a accusé une baisse de 34 479 \$ en regard de 2014-2015 en raison de la diminution des frais de recherche pour le projet « Le Canada, notre pays ».

Analyse de l'état des résultats (suite)

Le **Colloque du Prix d'excellence et gala de financement** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges de 2014-2015 comprenaient les frais pour les déplacements, les repas l'hébergement, les subventions aux lauréats, les conférenciers, les panélistes, la location de salles et d'endroits pour le public et les réunions, les documents imprimés et les frais d'audiovisuel et d'interprétation simultanée liés à l'événement qui s'est déroulé en novembre 2014, à Ottawa.

Les charges des **projets financés** de 841 908 \$ (2015 – 667 005 \$) comprennent des charges de 823 662 \$ (2015 – 651 005 \$) du projet « Le Canada, notre pays », des charges de 13 500 \$ (2015 – 16 000 \$) pour des ateliers de formation du programme « Fondements en matière d'équité et de lutte contre le racisme en éducation » des conseils scolaires de l'Ontario et des charges de 4 745 \$ pour le symposium portant sur le dialogue sur les pratiques culturelles au Canada. Les charges des projets financés ont connu une hausse de 174 903 \$ comparativement à 2014-2015, attribuable notamment à un budget plus élevé pour la deuxième année du projet « Le Canada, notre pays ».

Perspectives d'avenir

Exercice 2016-2017

Au cours de l'exercice 2016-2017, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation initiale. La Fondation réalisera aussi la troisième et dernière année du projet triennal « Le Canada, notre pays », financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et conçu pour faire mieux connaître, comprendre et respecter les valeurs et les traditions. La Fondation continuera de mettre l'accent sur l'approfondissement des conversations à travers le pays tout en élargissant la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses. Une grande priorité pour l'exercice sera le colloque biennal qui se concentrera à rassembler la population canadienne dans un dialogue sur le thème « Bâtir un Canada inclusif » en vue des célébrations du 150^e anniversaire et à souligner la vingtième année d'activités de la Fondation. Le programme des Prix d'excellence de 2016 se déroulera de concert avec le colloque afin de célébrer les pratiques exemplaires en matière de diversité et d'inclusion. En outre, l'exercice sera marqué par l'accent mis sur la création d'un solide système de ressources en ligne pour promouvoir la mission et la vision de la Fondation, incluant le centre d'échange d'information.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 1 659 104 \$ et un budget de dépenses de 1 664 104 \$ pour 2016-2017. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Perspectives d'avenir (suite)

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément au Plan stratégique de 2014 à 2017 de la Fondation, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente l'engagement traditionnel de la mission fondamentale de la Fondation canadienne des relations raciales telle qu'établie dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, soit le projet de loi C-63 approuvé en 1991.

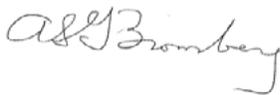
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement à la ministre du Patrimoine canadien. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ces éléments sont élaborés pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité des finances et de vérification. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

La directrice générale,



Anita Bromberg

Le 18 juillet 2016

Le directeur, Finances et Administration,



Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 18 juillet 2016



Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne des relations raciales, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

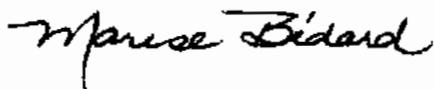
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne des relations raciales au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi qu'aux statuts et aux règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

Pour le vérificateur général du Canada,



Marise Bédard, CPA, CA
directrice principale

Le 18 juillet 2016
Ottawa, Canada

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de la situation financière

31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	181 629	188 498
Charges payées d'avance	33 430	17 704
Créances (note 6)	612 374	469 498
Placements (note 4)	1 823 281	2 301 704
	2 650 714	2 977 404
Actif du fonds de dotation (note 5)	24 355 016	24 669 467
Placements (note 4)	1 452 135	1 444 513
Immobilisations (note 8)	33,573	33 135
	28 491 438	29 124 519
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	289 578	702 511
Salaires à payer (note 6)	18 680	27 653
Apports reportés et produits reportés (note 9)	114 945	38 215
	423 203	768 379
Avantages sociaux futurs (note 10)	4 673	2 123
	427 876	770 502
Actif net		
Non affecté	969 938	1 232 856
Investi en immobilisations (note 13)	33 573	33 135
Gains de réévaluation cumulés	3 060 051	3 088 026
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	28 063 562	28 354 017
	28 491 438	29 124 519

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le président du Conseil d'administration,



Albert Lo

Le président du Comité des finances
et de vérification,



Ashraf Ghanem

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Projets financés	843 407	667 005
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	16 694	25 075
Publications, autres produits en nature et produits divers	12 687	12 038
	<u>872 788</u>	<u>704 118</u>
Charges (note 16)		
Projets financés	841 908	667 005
Charges de programmes	334 737	343 166
Frais administratifs	111 184	115 358
Réunions du Conseil d'administration	60 375	48 080
Conférences, colloques et consultations	28 367	1 627
Éducation du public et formation	27 383	1 358
Frais d'exploitation	25 933	24 095
Systèmes d'information et développement	2 079	3 038
Recrutement et perfectionnement du personnel	895	2 741
Frais financiers	147	296
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	-	96 332
	<u>1 433 008</u>	<u>1 303 096</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets	<u>(560 220)</u>	<u>(598 978)</u>
Produits financiers nets (note 12)	297 740	1 525 016
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(262 480)</u>	<u>926 038</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	3 088 026	2 067 777
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(274 850)	1 348 447
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(148 842)	311 416
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	403 363	(666 140)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(7 646)	26 526
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	(27 975)	1 020 249
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	3 060 051	3 088 026

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2016

2016	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2016
					\$
Actif net au début de l'exercice	1 232 856	33 135	3 088 026	24 000 000	28 354 017
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(262 480)	—	—	—	(262 480)
Pertes de réévaluation	—	—	(27 975)	—	(27 975)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	(438)	438	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	969 938	33 573	3 060 051	24 000 000	28 063 562

2015	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2015
					\$
Actif net au début de l'exercice	295 404	44 549	2 067 777	24 000 000	26 407 730
Excédent des produits par rapport aux charges	926 038	—	—	—	926 038
Gains de réévaluation	—	—	1 020 249	—	1 020 249
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	11 414	(11 414)	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	1 232 856	33 135	3 088 026	24 000 000	28 354 017

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(262 480)	926 038
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	13 369	18 043
(Gains) pertes réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	396 594	(855 150)
	147 483	88 931
Variations des actifs et du passif d'exploitation hors trésorerie		
Augmentation des charges payées d'avance	(15 726)	(3 317)
(Augmentation) diminution des créances	17 107	(153 372)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer, salaires à payer et avantages sociaux futurs	(36 625)	36 928
Augmentation (diminution) des apports reportés et produits reportés	76 730	(1 200)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	188 969	(32 030)
Activités d'investissement en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	(13 807)	(4 210)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(13 807)	(4 210)
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	10 296 369	13 711 676
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation	(10 923 081)	(12 913 596)
Produit de la vente de placements	888 188	1 468 275
Achat de placements	(443 507)	(2 164 350)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	(182 031)	102 005
Activités de financement		
Remboursement des obligations locatives	–	(2 419)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	–	(2 419)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(6 869)	63 346
Trésorerie au début de l'exercice	188 498	125 152
Trésorerie à la fin de l'exercice	181 629	188 498

Remarque 1 : Un montant de 357 199 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement (2015 – 361 929 \$).

Remarque 2 : Il n'y a aucun gain ni aucune perte sur la cession d'immobilisations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (Projet de loi C-63, *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Le Centre d'éducation et de formation de la Fondation élabore et offre des ateliers d'éducation et de formation en matière de diversité, d'équité et de droits de la personne ayant trait aux relations raciales harmonieuses.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers des placements et de l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La Fondation a choisi de présenter les équivalents de trésorerie, qui constituent son compte d'épargne-placement, comme faisant partie des placements et de l'actif du fonds de dotation, comme l'indiquent les notes 4 et 5, parce que ce compte fait partie intégrante du portefeuille de placements. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2016, aucune provision n'a été comptabilisée (2015 – aucune).

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe, de titres de participation et de trésorerie. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements sont considérés ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et les exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Développement de la base de données	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises (suite)

d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation offre des indemnités de cessation d'emploi à ses employés comme le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces avantages s'accumule au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées en faisant appel à une méthode fondée sur des hypothèses et ses meilleures estimations. Ces avantages représentent une obligation de la Fondation qui entraînera un règlement par paiements ultérieurs.

La Fondation n'a aucune autre obligation en matière d'avantages de retraite (pensions et autres prestations de retraite, tels que soins de longue durée, assurance-vie, ou autre forme d'avantage offerts pour les services rendus) à l'égard de ses employés ni de promesse de leur offrir de tels avantages au moment de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2016, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 12 467 \$ (2015 – 10 076 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation fait l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

k) Éventualités (suite)

Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2016, il n'y avait aucune réclamation en cours.

l) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

2016					
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)	
Salaires et avantages sociaux	763 354	75 %	Charges de programme	300 068	
			25 %	Frais administratifs	100 023
				Projets financés	363 263
Conférences, colloques et consultations	239 920	100 %	Conférences, colloques et consultations	28 367	
			Projets financés	211 553	
Honoraires professionnels	108 818	100 %	Frais d'exploitation	11 792	
			Projets financés	97 026	
Loyer	75 866	65 %	Charges de programme	8 648	
			35 %	Frais administratifs	4 656
				Projets financés	62 562
Communications	72 704	80 %	Charges de programme	26 021	
			20 %	Frais administratifs	6 505
				Projets financés	40 178
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	60 375	100 %	Réunions du Conseil d'administration	60 375	
Frais administratifs et généraux	60 098	100 %	Frais d'exploitation	772	
			Projets financés	59 326	
Éducation du public	26 918	100 %	Éducation et formation	26 918	
Amortissement	13 369	100 %	Frais d'exploitation	13 369	
Recherche	8 000	100 %	Projets financés	8 000	
Systèmes informatiques et développement	2 079	100 %	Systèmes informatiques et développement	2 079	
Recrutement et perfectionnement du personnel	895	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	895	
Centre d'éducation et de formation	465	100 %	Centre d'éducation et de formation	465	
Charge d'intérêts	147	100 %	Frais financiers	147	
	1 433 008			1 433 008	

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

2015				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	643 221	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	301 708 100 569 240 944
Conférences, colloques et consultations	162 235	100 %	Conférences, colloques et consultations Projets financés	1 627 160 608
Honoraires professionnels	107 189	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	4 574 102 615
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	96 332	100 %	Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	96 332
Loyer	78 243	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	15 292 8 247 54 704
Communications	50 713	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	26 166 6 542 18 005
Frais administratifs et généraux	49 128	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	1 478 47 650
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	48 080	100 %	Réunions du Conseil d'administration	48 080
Recherche	42 479		Projets financés	42 479
Amortissement	18 043	100 %	Frais d'exploitation	18 043
Systèmes informatiques et développement	3 038	100 %	Systèmes informatiques et développement	3 038
Recrutement et perfectionnement du personnel	2 741	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	2 741
Éducation du public	1 358	100 %	Éducation du public et formation	1 358
Charge d'intérêts	296	100 %	Frais financiers	296
	1 303 096			1 303 096

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

3. Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de trésorerie non affectée de 181 629 \$ (2015 – 188 498 \$) dans des comptes de placement et auprès de banques au 31 mars. La valeur comptable de ces actifs se rapproche de leur juste valeur.

4. Placements

31 mars 2016	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	1 793 923	–	1 793 923
Placements en instruments à taux fixe canadiens	29 358	640 674	670 032
Titres de participation canadiens	–	299 892	299 892
Titres de participation étrangers	–	511 569	511 569
	1 823 281	1 452 135	3 275 416

La valeur comptable des placements comprend six placements avec une juste valeur totale de 3 730 \$ et un coût total associé de 11 369 \$ pour lesquels une perte de valeur de 7 639 \$ (2015 – aucune) a été constatée dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

31 mars 2015	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	2 272 465	–	2 272 465
Placements en instruments à taux fixe canadiens	29 239	643 022	672 261
Titres de participation canadiens	–	306 752	306 752
Titres de participation étrangers	–	494 739	494 739
	2 301 704	1 444 513	3 746 217

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 0,64 % à 5,42 % (2015 – 0,79 % à 5,22 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 15 juin 2016 et le 18 décembre 2106 (2015 – entre le 1^{er} décembre 2015 et le 18 décembre 2106).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

5. Fonds de dotation (suite)

L'actif du fonds de dotation est constitué de 337 943 \$ (2015 – 831 886 \$) en trésorerie et des placements suivants au 31 mars :

31 mars 2016	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	1 031 452	–	1 031 452
Placements en instruments à taux fixe canadiens	447 464	10 054 471	10 501 935
Titres de participation canadiens	–	4 630 729	4 630 729
Titres de participation étrangers	–	7 852 957	7 852 957
	1 478 916	22 538 157	24 017 073

La valeur comptable de l'actif du fonds de dotation comprend dix placements avec une juste valeur totale de 168 530 \$ et un coût total associé de 368 629 \$ pour lesquels une perte de valeur de 200 099 \$ (2015 – aucune) a été constatée dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

31 mars 2015	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	1 177 452	–	1 177 452
Placements en instruments à taux fixe canadiens	458 429	9 917 100	10 375 529
Titres de participation canadiens	–	4 771 769	4 771 769
Titres de participation étrangers	–	7 512 831	7 512 831
	1 635 881	22 201 700	23 837 581

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette spécifique et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

6. Gestion des risques financiers (suite)

a) Composition des actifs

Au 31 mars 2016, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition du portefeuille	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
11,45 % en trésorerie et équivalents de trésorerie (2015 – 13,65 %)	0 %	0 % – 20 %
40,43 % en instruments à taux fixe (2015 – 40,32 %)	50 %	40 % – 70 %
17,85 % en titres de participation canadiens (2015 – 17,38 %)	25 %	10 % – 30 %
30,27 % en titres de participation internationaux (2015 – 28,65 %)	25 %	10 % – 40 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe doit tenir compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars 2016, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2016	2015
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	19,15 %	9,43 %
AA	21,21 %	31,83 %
A	53,41 %	43,61 %
BBB	6,23 %	15,13 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

i) Titres à taux fixe (suite)

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation était fournie pour un titre, la plus basse a été retenue.

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des créances sur les opérations en cours. Au 31 mars 2016, les créances comprennent des soldes de 606 750 \$ (2015 – 469 498 \$) âgés de moins de 3 mois, de 872 \$ (2015 – néant) entre 3 et 12 mois et de 4 752 \$ (2015 – néant) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

	2016		2015
Gouvernement du Canada	359 604	\$	384 968
Créances sur les opérations en cours	185 560		25 584
Dividendes, intérêts et distributions	48 156		47 389
Autres organismes	19 054		11 557
	612 374	\$	469 498
			\$

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation en instruments à taux fixe de la Fondation comprend :

	2016		2015	
Placements en instruments à taux fixe canadiens	11 171 967	\$	11 047 790	\$
	11 171 967	\$	11 047 790	\$

Au 31 mars 2016, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2016		2015	
Moins de 1 an	476 822	\$	487 669	\$
De 1 à 3 ans	1 595 028		1 498 720	
De 3 à 5 ans	3 783 531		4 783 517	
Plus de 5 ans	5 316 586		4 277 884	
	11 171 967	\$	11 047 790	\$
<u>Sensibilité</u>	1,30	%	1,03	%
	144 874	\$	113 792	\$

La duration de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 5,24 années (2015 – 4,11 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,30 % ou 144 874 \$ (2014 – 1,03 % ou 113 792 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

6. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque de change (suite)

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

2016	Dollar US	2015	Dollar US
Valeur de marché	8 641 615 \$	Valeur de marché	8 181 082 \$
% du portefeuille	31,28 %	% du portefeuille	28,79 %

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Au 31 mars 2016, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 1 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

	2016 Hausse de valeur	2016 Baisse de valeur	2015 Hausse de valeur	2015 Baisse de valeur
Dollar US	86 416 \$	(86 416) \$	81 811 \$	(81 811) \$

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers détenus par la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Autre risque de prix (suite)

pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. L'énoncé de politique de placement, qui a été révisé et approuvé en 2013-2014, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2016 sont comme suit :

Répartition cible des actifs	Indice selon les catégories d'actif
50 % en instruments à taux fixe (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)	Indice DEX Universe Bond (indice des bons du Trésor à 91 jours DEX pour la trésorerie)
25 % en titres de participation canadiens	Indice composé S&P/TSX
25 % en titres de participation internationaux	Indice S&P 500 (\$ CA) Indice mondial MSCI EAEO (\$ CA)

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et le rendement des indices combinés est de 1,045 % pour l'exercice (2015 – 0,947 %). L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2016, à environ 1,045 % ou 289 492 \$ (2015 – 0,947 % ou 264 656 \$). La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2016, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 181 629 \$ (2015 – 188 498 \$), qui est inférieur au total du passif s'élevant à 427 876 \$ comptabilisé à la même date (2015 – 770 502 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

6. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité (suite)

Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs sur les opérations en cours qui seront assurés par des montants présentés dans les placements et l'actif du fonds de dotation.

Au 31 mars 2016, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	198 263	–	–	198 263
Autres créiteurs et charges à payer	82 422	–	8 893	91 315
Salaires à payer	18 680	–	–	18 680

Au 31 mars 2015, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	584 292	–	–	584 292
Autres créiteurs et charges à payer	103 528	4 792	9 899	118 219
Salaires à payer	27 653	–	–	27 653

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite)

Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2016 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	2 825 375 \$	– \$	– \$	2 825 375 \$
Placements en instruments à taux fixe	–	11 171 967	–	11 171 967
Titres de participation	13 295 147	–	–	13 295 147
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	16 120 522 \$	11 171 967 \$	– \$	27 292 489 \$

Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2015 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	3 449 917 \$	– \$	– \$	3 449 917 \$
Placements en instruments à taux fixe	–	11 047 790	–	11 047 790
Titres de participation	13 086 091	–	–	13 086 091
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	16 536 008 \$	11 047 790 \$	– \$	27 583 798 \$

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe n'est pas cotée sur un marché actif. Par contre, elle est déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur. Au cours de l'exercice considéré, les placements en instruments à taux fixe sont donc passés du niveau 1 au niveau 2. Par conséquent, les montants comparables au 31 mars 2015 ont aussi été reclassés au niveau 2.

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2016 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2016
Mobilier et matériel de bureau	119 281 \$	108 145 \$	11 136 \$
Améliorations locatives	42 988	25 793	17 195
Matériel informatique	34 128	29 182	4 946
Logiciels	5 466	5170	296
	201 863 \$	168 290 \$	33 573 \$

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 13 369 \$ (2015 – 18 043 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

8. Immobilisations (suite)

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2015 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2015
Mobilier et matériel de bureau	109 055 \$	106 821 \$	2 234 \$
Améliorations locatives	42 987	17 195	25 792
Matériel informatique	30 547	26 481	4 066
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	11 254	11 254	–
Logiciels	5 466	4 423	1 043
	199 309 \$	166 174 \$	33 135 \$

9. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2016 sont comme suit :

	2016	2015
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	37 015 \$	38 215 \$
Apports reportés provenant de sources gouvernementales	77 930	–
Solde à la fin de l'exercice	114 945 \$	38 215 \$

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice sont comme suit :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	38 215 \$	39 415 \$
Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales	82 500	–
Déduire : montants comptabilisés en produits	(5 770)	(1 200)
Solde à la fin de l'exercice	114 945 \$	38 215 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

10. Avantages sociaux futurs

Passif au titre des indemnités de cessation d'emploi :

La Fondation offre des indemnités de cessation d'emploi à ses employés admissibles en fonction du nombre d'années de service et du salaire au moment de leur départ. Comme ce régime d'avantages sociaux n'est pas capitalisé, il n'a aucun actif, ce qui fait en sorte que le déficit est égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront versées à même les futures sources de produits. Voici des informations sur le régime, évaluées à la date de clôture :

	2016		2015
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	2 123	\$	–
Indemnités constituées au cours de l'exercice	2 550		2 123
Indemnités versées au cours de l'exercice	–		–
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	4 673	\$	2 123
			\$

11. Obligations contractuelles

La Fondation a conclu deux contrats de location : l'un pour des locaux pour bureaux, commencé le 1^{er} mars 2014 et se terminant le 28 février 2018 et l'autre pour du matériel de bureau qui a été signé le 25 janvier 2016, commençant le 1^{er} avril 2016 et se terminant le 31 mars 2021.

Les obligations contractuelles pour les cinq prochains exercices s'élevaient à 194 627 \$ au 31 mars 2016 (2015 – 282 893 \$).

Le tableau ci-après résume les obligations contractuelles de la Fondation au 31 mars 2016 :

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Locaux pour bureaux	97 065	90 036	–	–	–	187 101
Matériel de bureau	1 505	1 505	1 505	1 505	1 505	7 526
	98 570	91 541	1 505	1 505	1 505	194 627

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

12. Produits financiers nets

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	2016	2015
Gains (pertes) réalisés sur la vente et la perte de valeur d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(364 056) \$	601 190 \$
Intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	798 848	791 337
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(155 990)	(160 940)
	278 802	1 231 857
Produits financiers nets sur les placements		
Gains (pertes) réalisés sur la vente et la perte de valeur de placements	(32 538)	253 960
Intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	74 238	52 210
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(22 762)	(12 741)
	18 938	293 429
Produits financiers nets	297 740 \$	1 525 016 \$

En 2016, les gains (pertes) réalisés liés aux placements et aux éléments de l'actif du fonds de dotation incluent des pertes constatées de 207 738 \$ (2015 – aucune) sur des titres ayant subi une perte de valeur.

Au cours de l'exercice, des pertes de réévaluation de 31 385 \$ (2015 – des gains de réévaluation de 930 989 \$) constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liées aux éléments de l'actif du fonds de dotation.

13. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	2016	2015
Immobilisations	33 573 \$	33 135 \$
	33 573 \$	33 135 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

13. Investissement en immobilisations (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2016	2015
Entrées d'immobilisations	13 807 \$	4 210 \$
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	13 807	4 210
Amortissement des immobilisations	(13 369)	(18 043)
Remboursement de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	–	2 419
Variation nette de l'investissement en immobilisations	438 \$	(11 414) \$

14. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada et à toute personne apparentée aux employés assumant une fonction au sein de la direction générale. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée à être payée par les apparentés. Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé des produits de 779 622 \$ dans le cadre du projet « Le Canada, notre pays », financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (31 mars 2015 – 620 621 \$).

Les obligations contractuelles de la Fondation à l'égard de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le projet « Le Canada, notre pays » sont de l'ordre de 755 604 \$ au 31 mars 2016 (31 mars 2015 – 1 537 810 \$).

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, la Fondation a reçu des subventions totalisant 19 405 \$ (2015 – 15 199 \$) et des apports en nature de 5 200 \$ (2015 – 3 400 \$) et engagé des charges totalisant 5 525 \$ (2015 – 19 698 \$) avec des apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 215 107 \$ (2015 – 151 457 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 31 mars 2016, la Fondation avait des créances de 326 949 \$ (31 mars 2015 – 345 145 \$) sur Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le financement du projet « Le Canada, notre pays ».

Au 31 mars 2016, la Fondation avait des créances de 32 655 \$ (31 mars 2015 – 39 822 \$) sur l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

15. Dons en nature

Au cours de l'exercice considéré, la juste valeur des services et des biens donnés incluse dans les produits en nature dans les états financiers a été de 56 686 \$ (2015 – 30 384 \$) et les coûts correspondants de 44 040 \$ (2015 – 30 384 \$) ont été classés dans les charges des projets financés et 12 646 \$ (2015 – néant) dans les charges de programmes et frais administratifs. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice. Les dons en nature sont inclus dans les postes de produits au titre des projets financés et des publications, autres produits en nature et produits divers dans l'état des résultats.

16. Tableau des charges par objet

Charges	2016	2015
Salaires et avantages sociaux	763 354 \$	643 221 \$
Conférences, colloques et consultations	239 920	162 235
Honoraires professionnels	108 818	107 189
Loyer	75 866	78 243
Communications	72 704	50 713
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	60 375	48 080
Frais administratifs et généraux	60 098	49 128
Éducation du public	26 918	1 358
Amortissement	13 369	18 043
Recherche	8 000	42 479
Systèmes informatiques et développement	2 079	3 038
Recrutement et perfectionnement du personnel	895	2 741
Centre d'éducation et de formation	465	–
Charges d'intérêts	147	296
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	–	96 332
	1 433 008 \$	1 303 096 \$

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants dans la note 6 portant sur les créances et les créditeurs et charges à payer ainsi que dans la note 12 traitant des produits financiers ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée en 2015-2016 et les modifications n'ont aucune incidence sur l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges de la Fondation.



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

Pour nous joindre

6, cour Garamond, bureau 225
Toronto (Ontario) M3C 1Z5

Téléphone : 416 441-1900 | 1 888 240-4936
Télécopieur : 416 441-2752 | 1 888 399-0333

info@crrf-fcrr.ca

WWW.CRRF-FCRR.CA